

CERET ENSEMBLE

Elus au conseil municipal :

Patrick PUIGMAL, Martine QUER, Jean PARAYRE, Michèle TORRENT

site : ceret-ensemble.fr

contact : ceretensemble@gmail.com

Compte-rendu du conseil municipal du mercredi 27/07/2022 :

Points principaux =

Le 1^{er} point a concerné la cession à l'euro symbolique du terrain de Nogarède à l'EHPAD de CERET. Fidèles à notre position sur ce dossier, nous avons voté contre car c'est pour nous une erreur d'avoir abandonné le projet de la gare. Pour Nogarède, on en est encore au stade du permis de construire qui est en cours ! Que de retards dans ce dossier et les résidents de l'actuelle Maison de Retraite devront encore patienter quelques années pour connaître des locaux modernes et adaptés...

Une convention 2022 – 2023 sera passée avec l'Agence d'Urbanisme Catalane pour la stratégie de valorisation de la ville et de son centre-bourg.

Pour la féria de CERET, une convention est passée avec le SDIS qui assure la protection des biens et des personnes pour un montant de 22.105 €...

Quelques modifications ont été apportées à la tarification du stationnement à CERET. Comme nous sommes opposés à l'implantation des horodateurs, notre groupe a voté contre.

Sur les sujets relatifs au Personnel de la commune : organisation du temps de travail, régime indemnitaire, notre liste a voté pour car il y a beaucoup de points positifs pour les agents.

Dépollution des berges du Tech : opération réalisée par la Communauté de Communes du Vallespir (montant des travaux : 1.370.360 € HT) ; l'avis du conseil municipal de CERET est favorable à l'unanimité. On paie cher les errements de nos anciens !

Question posée par notre liste : pour la fourniture et l'acheminement en électricité pour la commune de CERET dans les prochaines années, quel fournisseur a été retenu à la suite de l'appel d'offres du 27 juin dernier ?

Le Maire nous a indiqués que c'est un opérateur privé local = LLUM qui a été retenu face aux 2 majors que sont EDF Collectivités et Total ENERGIES. C'est la volonté du Maire d'autant que l'entreprise LLUM est hébergée par la pépinière d'entreprises Vall Up.

Nous espérons que cette modeste entreprise locale sera en capacité d'honorer ses engagements au plan de la fourniture et du prix mais nous avons quelques interrogations sur le sujet, dans le contexte énergétique actuel et le repositionnement de l'opérateur historique national (EDF).

Patrick PUIGMAL

Liste CERET ENSEMBLE Conseil Municipal de CERET,

**à votre écoute et animée en permanence
du souci de défendre les intérêts des CERETANS**